http://www.ayn.fr/spip.php?article1031

16 juillet 2019 - Arrêt du projet de PLU

- Démarches - Vie pratique - Urbanisme - Travaux - Plan Local d'Urbanisme - Archive - Élaboration du PLU - Procédure -



Publication date: dimanche 9 juin 2019

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Lors de sa séance du 16 juillet 2019, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLU [1].

Cela ne marque pas la fin de la procédure, mais seulement une nouvelle étape dans l'élaboration de ce document d'urbanisme.

En effet, les personnes publiques associées [2] ont maintenant 3 mois pour formuler un avis sur le projet.

À l'issue de cette période, l'enquête publique réglementaire donnera une dernière fois la parole à la population, qui pourra formuler des remarques auprès du commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif. Celui-là aura 1 mois pour rendre son rapport et préconiser les changements à apporter au document avant sont approbation et son entrée en vigueur.

---

[1] Le projet avait été arrêté une première fois le 04 juin 2019. Une nouvelle délibération a été rendue nécessaire par des retards de rédaction.

[2] PPA : État, SCoT, intercommunalités et syndicats, etc. concernés par le PLU

Copyright © AYN en SAVOIE